



Communiqué de presse – 18 juin 2026

DURALEX : PLAN DE CESSION ANNONCE

La Confédération générale des Scop et des Scic maintient sa position quant à un avenir industriel possible

Un plan de cession semble se confirmer pour Durallex, avec une date limite de dépôt des offres fixée au 6 d'août. Du point de vue de la CG Scop, cette étape est logique au regard de la situation de trésorerie de l'entreprise et du cadre imposé par la procédure de redressement judiciaire ouverte le 1er juin. Pour autant, la CG Scop est convaincue que l'entreprise a un avenir et continue à œuvrer en ce sens.

Depuis plusieurs mois, la CG Scop a multiplié les tentatives pour travailler avec la direction de Durallex sur les options permettant de sécuriser l'avenir de l'entreprise et de ses 243 salariés. Ces démarches n'ont pas permis d'aboutir, dans un contexte où la direction a refusé de tenir compte des préconisations de la CG Scop et d'engager un travail partagé suffisamment en amont. Cette situation empêche de mener les négociations avec les partenaires et les potentiels investisseurs.

La CG Scop rappelle que la situation dans laquelle se trouve Durallex ne tient pas au modèle coopératif.

Bien au contraire, le modèle a fait ses preuves de robustesse grâce aux principes fondamentaux qui font la force d'une Scop : transparence, gouvernance partagée, implication des associés dans les décisions stratégiques. Une direction qui considère le statut coopératif comme une contrainte plutôt que comme une ressource ne peut pas mener la Scop vers le redressement.

Pour autant, la CG Scop ne tire pas de conclusion définitive sur Durallex. Bien au contraire. Ses analyses confirment que l'entreprise a un avenir industriel certain. La marque est puissante et différenciante, la maîtrise du verre trempé est un savoir-faire rare et le carnet de commandes est en croissance (+ 7 % en 2025).

Les difficultés de Durallex sont avant tout celles d'une reprise chroniquement sous-financée. Avec 9,3 millions d'euros mobilisés pour des besoins évalués à 15 millions au minimum et qui pourraient atteindre 25 millions pour assurer la modernisation complète de l'outil industriel, l'entreprise est confrontée depuis sa reprise en Scop à des chocs conjoncturels que personne n'a anticipé à leur juste mesure.

L'ouverture du plan de cession ne doit pas être le signal d'un désengagement public. La CG Scop appelle l'État à se saisir de ce dossier à la hauteur des enjeux industriels, sociaux et territoriaux qu'il représente. Les besoins de financement sont identifiés. Les solutions existent. Ce que ce dossier requiert, c'est une volonté politique claire et des moyens à la hauteur de ce que l'État a su mobiliser pour d'autres entreprises industrielles en difficulté.

La CG Scop continuera à se tenir aux côtés des salariés de Durallex et à œuvrer pour ouvrir une perspective crédible pour le site et les salariés qui le font vivre.

A propos de la CG Scop

La Confédération générale des Scop et des Scic, aussi appelée le Mouvement Scop, est le porte-parole des 4 583 Scop, Sociétés coopératives et participatives, et Scic, Sociétés coopératives d'intérêt collectif, représentant 94 745 emplois, auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux. Elle a pour mission de coordonner et d'animer le réseau présent sur tout le territoire avec 9 unions régionales et 4 fédérations de métiers (BTP, industrie, communication, CAE).

Les Scop et les Scic s'inscrivent pleinement dans l'économie sociale et solidaire et le Mouvement propose un service complet aux structures adhérentes et porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

Contacts presse - Agence Shadow communication

Karima Doukkali - karimadoukkali@shadowcommunication.fr - 07 77 36 64 10

Aurélie Vinzent - aurelievinzent@shadowcommunication.fr - 06 58 66 80 49